

EXPRESSION LIBRE

Les collégiens au cœur de notre action

9 300 jeunes indriens ont repris le chemin des collèges lors des étapes budgétaires au Département, cette année. Des quinquennales préparées avec les élèves pour leur faire à l'avancement de l'énergie d'une part, et d'autre part pour leur permettre d'appréhender les enjeux et les premières actions ainsi que l'augmentation des factures de restaurants à la charge des familles. Avec une enveloppe de plus de 10 millions d'euros et financièrement entre au Budget 2022, ces établissements sont au centre de nos attentions.

Le collège est un passage important dans la vie des jeunes. C'est où qu'ils y commencent leur avenir, où ils ont le statut de nouveaux citoyens, une fois bien la nuit, ils auront les langues étrangères et tous sont amenés à réaliser le projet de leur vie. Les 27 collèges publics offrent un mélange de services, de pédagogie, de sécurité et de transport et favorisent le fonctionnement de projets structurés. Cette année 2022 marque le début du programme de travaux de rénovation énergétique sur 100 % des collèges de l'Indre. Cette année 2022 marque le début de leur rénovation énergétique. Leur entretien et leur modernisation sont des priorités et nous voulons offrir les meilleures conditions de

travail et d'accueil à nos collégiens et à l'ensemble de la communauté éducative.

Le Département est engagé dans une démarche de rénovation des établissements et d'adaptation au changement climatique. Les 27 collèges de l'Indre ont bénéficié de bâtiments pour améliorer le coût des factures mais aussi réduire les émissions de CO2. Ainsi, des opérations d'équipement en panneaux photovoltaïques ont accompagné l'installation de chauffe-eau solaires et l'installation de la géothermie de l'énergie bois, le recours aux réseaux de chaleur communicaux pour de nouveaux bâtiments sont aussi de plus en plus nombreux.

Ces réalisations, le Département est engagé dans une démarche de soutien en privilégiant les produits locaux et les circuits courts. Une ligne de soutien aux entreprises qui aide l'Indre à proposer aux collégiens des produits de qualité permet aussi à nos producteurs locaux de bénéficier d'une nouvelle source d'activité.

Favoriser la culture et le sport. Les accompagnés dans leur apprentissage de la citoyenneté sont des axes que nous avons poursuivis et développés. Les dispositifs liés au sport, tels que Le Lycée Sport en Indre et le Parc IC favorisent les activités extrascolaires

et les découvertes. L'opération Collégiens au Théâtre est également renouvelée, permettant aux jeunes d'accéder à des représentations dans plusieurs théâtres de l'Indre. Par ailleurs, cette année marque le début d'une nouvelle action au service de 52 collégiens, élus au Conseil départemental des Collégiens. Le projet CoCOCOL sur lequel nous nous sommes engagés dans notre programme aux dernières élections départementales, a été enrichi par la mise en place de visites de sites et de ateliers de découverte au Département. Nous avons initié de nouvelles actions de soutien et de les accompagner dans la réalisation de leurs projets. L'axe de travail se poursuivra pas d'ailleurs.

Le groupe des élus de la Majorité départementale : Guy BOURGEOIS, Nadine BELLERET, Raphaël BLANCHET, Gérard GILMONT, Gilles CARANTON, Stéphane CORBISSON, François SALBERG, Claude DOUCET, Myrielle BOUYER, Marc PLEURET, Virginie FONTAINE, Noëlle FORTUIT, Jean-François HUBER, Ingrid SARRA-SOURIN, Isabelle LACROIX, Claude MARTEL, Frédéric MERIAUX, Philippe METIVIER, Christèle MONKOFF, Florence PÉTIET, Christian ROBERT, Michèle SELLIERE.

L'hiver vient

Le Département connaît une inflation qui impacte de façon prépondérante l'accompagnement et le soutien des collégiens. Cette inflation est particulièrement forte de l'énergie en particulier frappée de plein fouet par les entreprises et les collectivités. Cette inflation est aussi ressentie par les familles. Dans un contexte de crise, l'Indre doit donner l'exemple en mettant en œuvre un plan de sobriété énergétique ambitieux. C'est pourquoi

plus nécessaire que jamais nous nous sommes engagés à réduire les dépenses. Les budgets sont donc et déjà fortement réduits. À travers ce plan, nous allons être en mesure de réduire la consommation des services publics grâce au Département et qui dépendent sur le budget fondamental de la population.

Le groupe des élus de la Gauche départementale : Isabelle BLANCHET, François BERTHIAUD, Lucie BARRIÈRE, Michel GONZALEZ, Anne-Claire MORVAN-LEFÈVRE.

TRIBUNE LIBRE

Tribune libre d'octobre 2022

1 DOCUMENT Publié le 21 octobre 2022



Tribune libre d'octobre 2022

PDF - 141.99 Ko



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h30 - 13h30 à 17h

02 54 27 34 36